



Les + de la formation :

- une formation en partenariat avec les professionnels
- une formation technique et spécialisée, basée sur la pratique
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
- Une possibilité d'hébergement et de restauration sur site (16 € la nuitée (sans les draps) et 5 € le repas du midi et du soir—2,00€ le petit déjeuner) Contacter Pamela TAULEIGNE pour réserver par mail : pamela.tauleigne@educagri.fr

Renseignements & inscriptions :

CFPPA Olivier de Serres-
1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04 75 36 71 80

cfppa.aubenas@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>



Perfectionnez-vous :



Formation « Conduite et utilisation de matériels agricoles »



CFPPA Olivier de Serres

**1062, chemin du
Pradel**

07170 MIRABEL

Tél : 04.75.36.71.80



Objectifs	Manœuvrer un tracteur à vide ou avec du matériel agricole—Initiation
Public et Pré-requis	Chefs d'exploitation—Conjoints collaborateurs (excepté les porteurs de projets) Salariés polyvalents et saisonniers d'exploitation agricole Autre public Aucun pré-requis nécessaire (excepté pour le CPF—voir le site internet moncompteformation)
Statuts pendant la formation	Stagiaires de la formation professionnelle
Pré-requis	Avoir un projet salarial ou entrepreneurial dans le secteur agricole ou du paysage
Durée	4 jours soit 28 heures
Dates	Du lundi 26 au jeudi 29 janvier 2026
Indicateurs (données de 2024)	Taux de satisfaction : 85 %



Composition d'un tracteur (les différentes parties et leur utilisation)

Manœuvres simples avec un tracteur à vide

Présentation et utilisation de différents types de matériels courants (remorque et outils de travail du sol) — Attelage et dételage

Maintenance courante du tracteur

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, place importante réservée à la mise en pratique, échanges avec les participants

Evaluation de votre pratique par les formateurs

Une attestation de formation vous sera délivrée à la fin de la formation

Coût réel à titre indicatif

28 € de l'heure, soit 784 € les 4 jours

- Reste à charge pour les personnes éligibles à VIVEA : 8 € de l'heure, soit 224 € les 4 jours
- Prise en charge possible par OCAPIAT pour les salariés agricoles
- Autre public : nous contacter (**sous certaines conditions, éligibilité possible au CPF**)

